

RÈGLEMENT DE L'ACTION CASHBACKDAYS « 100% REMBOURSÉ »

Article 1 : Généralités

1. Les présentes conditions de l'action cashback « 100% remboursé » (ci-après dénommée l' « Action ») s'appliquent à l'action organisée par HighCo DATA S.A, dont le siège social est situé à Kruiskouter 1, 1730 Asse, ayant comme numéro d'entreprise 0427.027.949 (dénommée ci-après « HighCo DATA ») et Carrefour Belgium S.A, dont le siège social est situé à Avenue des Olympiades, 20 à 1140 Evere, ayant comme numéro d'entreprise 0448.826.918 (ci-après dénommée « Carrefour »).

2. La participation à l'Action implique l'acceptation expresse du présent règlement, sans aucune réserve. Le non-respect dudit règlement par le participant entraîne automatiquement la nullité pure et simple de sa participation ainsi que la perte totale du remboursement, sans que la responsabilité de l'organisateur ne puisse être engagée et de ce fait, sans droit à une quelconque compensation. Il n'est possible de participer à cette Action d'aucune autre façon que celle décrite dans le présent règlement.

3. Le règlement est disponible sur le site internet www.cashbackdays.be

Article 2 : Conditions relatives aux participants

1. La participation à l'Action est exclusivement réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

2. La participation est personnelle et ne peut en aucun cas être cédée à des tiers.

3. Sont exclues à l'Action, toutes personnes qui y participent en collaboration organisée, soit dans le cadre de l'une ou l'autre association de fait, soit en collaborant de toute autre manière pour augmenter leurs chances d'être remboursées, soit qui sont suspectées de fraude par l'organisateur.

4. Les collaborateurs et les membres du personnel de Carrefour et de HighCo DATA, qui ont collaboré à l'organisation de cette action peuvent participer à condition de s'être inscrits conformément aux conditions du présent règlement.

Article 3 : Modalités et conditions de participations

1. Cette opération se déroule du mercredi 17/11/2021 au lundi 22/11/2021 inclus dans les Carrefour Hyper. Les produits « 100% remboursés » ne seront remboursés que pour les achats effectués aux dates mentionnées dans le folder Hyper. Opération limitée pour chaque offre à un seul remboursement par ménage (un seul exemplaire du produit est remboursé, même nom, même compte en banque). Le consommateur pourra participer à cette action dans les magasins Carrefour Hyper mais il n'aura droit qu'à un seul remboursement pour chaque offre.

2. Les produits participants* peuvent être achetés à partir du mercredi 17/11/2021 au lundi 22/11/2021 inclus. Les demandes de remboursement se font exclusivement via le formulaire en ligne www.cashbackdays.be entre le mercredi 17/11/2021 et le dimanche 05/12/2021 inclus. Le participant introduit dans le formulaire en ligne ses données (nom, prénom, adresse mail et numéro IBAN), les six (6) données reprises sur son ticket de caisse (numéro de cachetage, date et heure de la transaction, numéro de magasin, numéro de caisse et numéro du ticket) et remet une photo de bonne qualité de son ticket de caisse où sont reprises uniquement les six (6) données mentionnées ci-dessus.

3. Les remboursements sont garantis si toutes les conditions prévues dans le présent règlement et toutes les conditions de l'offre reprises dans le folder sont respectées. Les remboursements seront effectués uniquement par virement bancaire sous 6 semaines à dater de la clôture de votre

participation. Tout achat hors délais c'est-à-dire entre le 17/11/2021 et le 22/11/2021 inclus et toute participation reçue hors délais c'est-à-dire toute inscription après le 05/12/2021 et/ou ne respectant pas les modalités décrites dans le présent règlement, entraînera le non-remboursement des produits et aucune réclamation ne sera acceptée.

4. Cette offre est valable uniquement dans les Carrefour Hyper et sur les produits 100% remboursés « CASHBACKDAYS » présentés dans le folder de l'action (du mercredi 17/11/2021 au lundi 22/11/2021 inclus).

5. Les articles sélectionnés dans l'offre 100% remboursés « CASHBACKDAYS » ont été commandés en quantités suffisantes pour la durée de la promotion. Néanmoins, malgré nos précautions, il se peut que certains articles ne soient plus disponibles lors de votre visite en magasin. C'est pourquoi toutes nos offres sont valables jusqu'à épuisement du stock.

6. Par son inscription, le participant pourra recevoir un remboursement en achetant les produits participants mentionnés dans le folder. Seuls les achats effectués du mercredi 17/11/2021 au lundi 22/11/2021 inclus seront pris en compte.

7. La valeur prise en compte pour l'Action est celle qui est réellement payée à la caisse. E.g. si le consommateur paye 5 euros pour un certain produit, il sera remboursé de 5 euros.

8. Toute réclamation relative au remboursement des produits devra être adressée à HighCo DATA, soit par courrier à l'adresse suivante : Action Carrefour Week 38, C/O HighCo DATA, Kruiskouter 1, 1730 Asse ou par email à : supportfr@cashbackdays.be. Les réclamations peuvent se faire dans un délai d'un an, passé ce délai il ne sera plus possible de traiter votre demande (voir article 5 durée de conservation des données).

Article 4 : Responsabilité

1. HighCo DATA et Carrefour peuvent suspendre et annuler les participations d'un ou plusieurs participant(s), sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait, en cas de constatation d'un comportement suspect qui peut être, sans que cela soit exhaustif : la mise en place d'un système de réponses automatisé, la connexion de plusieurs personnes et de postes informatiques différents à partir du même identifiant, c'est-à-dire du même profil enregistré sur la base de données d'inscription au site, un rythme de gains inhabituel, une tentative de forcer les serveurs, une multiplication de comptes, ...

2. HighCo DATA et Carrefour se réservent le droit, si les circonstances l'exigent, d'écourter, de prolonger, modifier ou annuler le règlement ou l'Action sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait. L'organisateur ne peut être tenu responsable des dommages ou frais éventuels, de quelque nature qu'ils soient, qui sont la conséquence directe ou indirecte de la participation à l'Action ou des prix attribués. La responsabilité de HighCo DATA et Carrefour ne peut être engagée de ce fait.

3. Le participant reconnaît que la participation se fait entièrement à ses propres risques.

4. Les frais de participation sont à la seule charge des participants. En aucun cas les participants ne peuvent exiger de HighCo DATA et Carrefour qu'ils leur remboursent les frais de leur participation à l'Action

5. HighCo DATA et Carrefour ne peuvent en aucun cas être tenu responsable des données erronées, incomplètes ou fautives communiquées par les participants et qui donneraient lieu à une adresse e-mail erronée ou inconnue.

6. Si l'Action devait être annulée suite à un cas de force majeure, HighCo DATA et Carrefour ne pourraient en aucun cas en être tenu responsable.

Article 5 : Données personnelles

1. HighCo DATA, en tant que responsable de traitement traite vos données à caractère personnel exclusivement dans le cadre de cette action et conformément aux législations applicables relatives à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et conformément à sa Politique de vie privée, disponible sur <https://cashbackdays.be/CashBackDays/2021/privacy/HighCo%20DATA%20responsable%20de%20traitement%20FR.pdf> .

2. Carrefour, étant également responsable de traitement pour la vérification du ticket de caisse, traite également vos données à caractère personnel exclusivement dans le cadre de cette vérification et conformément aux législations applicables relatives à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et conformément à sa Politique de vie privée, disponible sur <https://www.carrefour.eu/fr/privacy.html> .

3. Les données suivantes seront traitées dans le cadre de la gestion de l'action Cash Back Days : la langue, le nom, le prénom, l'adresse email, date et heure de l'inscription, la réponse aux conditions générales de l'action, l'opt-in Cashbackdays pour être informé des prochaines vagues Cashbackdays si vous y avez consenti, les produits participants achetés, le numéro de carte bancaire (IBAN) ainsi qu'une photo comprenant des informations sur le ticket de caisse (numéro de cachetage, date et heure, numéro de magasin, numéro de caisse et numéro de ticket) pour le remboursement de vos achats éligibles. De plus, si vous faites appel au call center pour une réclamation, la conversation téléphonique sera enregistrée.

4 HighCo DATA et Carrefour ne transmettront pas les données personnelles du participant à des tiers sauf en cas d'accord exprès et préalable du participant.

5. HighCo DATA et Carrefour prendront toutes les précautions nécessaires pour garder les données secrètes. Le participant reconnaît toutefois que l'envoi de ces données par internet n'est jamais sans risque.

6. Le participant a le droit d'accéder aux données qui le concernent et peut, le cas échéant, en demander la rectification ou l'effacement. Le participant peut également s'opposer au traitement de ses données, demander la limitation du traitement de ses données et/ou la portabilité de ses données.

Veillez noter qu'en cas de suppression de vos données ou en cas d'opposition du traitement, votre participation à cette action sera annulée.

Pour exercer ses différents droits, le participant doit contacter HighCo DATA par email à l'adresse suivante : dpo@highco.be

7. HighCo DATA conserve les données personnelles pendant la durée nécessaire à la gestion de l'action et maximum jusqu'à 12 mois après la fin de l'action (05/12/2021), soit le 05/12/2022 afin d'être en mesure de répondre aux éventuelles réclamations.

8. Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité et leurs coordonnées. Toute indication d'identité fausse ou erronée entraîne automatiquement l'élimination de la participation.

Article 6 : Droit applicable et juridiction compétente

Ce règlement est soumis à la législation belge et sera interprété et exécuté conformément au droit belge. Tous les litiges éventuels qui en découlent ou qui concernent l'Action et qui ne peuvent être solutionnés à l'amiable seront portés exclusivement devant les tribunaux de Bruxelles compétents.

*produits participants :

Pain croustillant Crispbread Wasa 300 g

Chips Wild Thyme & Rosemary Pipers 150 g

Pain de mie Extra moelleux nature Harrys sans sucres ajoutés 500 g

Chocolat White Balls Galak 250 g

Fromage en bloc Brugge Vieux 220 g

Pads de café Subtil Charles Liégeois 30 pads